

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE

SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES – SAH -

SQM FRONTIER AFRICA MASTER FUND LTD, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 27 décembre 2013, le seuil de **5%** du capital de la société SAH et ce, suite à l'acquisition de 2 139 037 actions et droits de vote représentant 7,02% du capital (après augmentation du capital par conversion de créances), à l'occasion de l'offre publique de vente.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse par MAC SA, Intermédiaire en Bourse, le 09 Janvier 2014.